



DOUCHE FROIDE !

Ce matin, vers 11H15, une personne détenue arrivée sur notre établissement suite à une mesure d'ordre et de sécurité a décidé coûte que coûte de se rendre à la douche en dehors des horaires prévus.

Mécontente du refus de notre collègue qui avait beau expliquer que l'horaire était dépassé, le « voyou » n'a pas trouvé mieux que de forcer le passage.

L'alarme a été déclenchée afin de maîtriser « l'énergumène » qui en a profité pour inciter ses codétenus présents sur la zone à la rébellion.

Lors de l'intervention, la personne détenue réussira à mordre un collègue.

Bilan : deux personnels légèrement blessés et un autre qui sera conduit à l'hôpital dans le cadre du protocole sang.

Deux dépôts de plainte ont été déposés, **Force Ouvrière Justice** demande à ce que des poursuites pénales soient engagées et que la sanction soit à la hauteur de la gravité de l'agression que nos collègues ont subie.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** félicite les agents pour leur professionnalisme et leur sang-froid.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** exige un transfert immédiat de cette personne détenue.

Le bureau local **FO**
Le 1 er décembre 2023

